

COMMUNE DE LARAJASSE

PRINCIPAUX CONSTATS ISSUS DES INDICATEURS FINANCIERS (ANNEE 2016)

LES CHARGES ET LES PRODUITS

Cette année 2016 voit une augmentation des produits réels (+ 17,3 %) et une augmentation des charges réelles (+ 11,9 %). Les ressources fiscales représentent 29,5 % des produits réels et les dotations 51,7 %. La CAF nette s'établit donc cette année à 364 446 €. Les charges de personnels représentent 27,3 % des charges de fonctionnement réelles, en augmentation de 18,4 %. Les dotations de l'état augmentent de 9,3 % pour atteindre 415022 € en 2016.

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La CAF nette augmente de 30 % et s'élève donc en 2016 à 364 446 €. Elle représente 192 € / habitant alors que la moyenne départementale pour les communes de même catégorie est de 70 € / habitant.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Au cours du dernier exercice, la commune a effectué au titre du budget principal 430 215 € d'investissements, soit 227 € / habitant pour une moyenne départementale de 233 € / habitant pour les communes de même strate.

LES EQUILIBRES FINANCIERS

Le fonds de roulement (FR) augmente considérablement cette année (+ 77,3 %) et s'élève en 2016 à 1 223 260 €. La commune constitue donc des réserves. Il est d'un niveau très satisfaisant puisqu'il doit correspondre à environ 1 à 2 mois de charges de fonctionnement réelles, soit 114 763 € (pour 2 mois). La trésorerie en fin d'année 2016 s'élève à 1 170 721 €.

L'ENDETTEMENT

L'endettement diminue cette année. Le ratio endettement / CAF est de 4,18 année, ratio qui ne doit pas dépasser 6 ans. Il reste 2 emprunts à rembourser qui ont été souscrits en 2007 et 2008 (renégociés tous 2 en 2010 et 2012) et arrivant à échéance en 2040 et 2047.

LA FISCALITE

La commune a augmenté ses taux en 2016. Les impôts locaux s'élèvent à 201 € / habitant pour une moyenne départementale de 278 € / habitant.

CONCLUSION

L'endettement est maîtrisé, le fonds de roulement très satisfaisant et la CAF en augmentation. Ces 3 éléments contribuent à une situation financière saine de la commune et lui permet d'envisager sereinement de nouveaux investissements.